La lutte contre les violences sexuelles basées sur le Genre en République démocratique du Congo bénéficie du soutien des partenaires déterminés à enrayer ce fléau. Dans ce cadre, le PARSS et l'UNFPA ont signé jeudi dernier un accord afin de s'impliquer dans cette lutte grâce notamment à un financement de la Banque mondiale.

Le ministère central du Genre, de la Famille et de l'Enfant a servi de cadre à la cérémonie de signature, jeudi dernier, d'un protocole d'accord entre le Projet d'appui à la réhabilitation du secteur de la santé (PARSS) et le Fonds de Nations unies pour la population (UNFPA). Le projet s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre.

Le n° 1 de ce ministère, Geneviève Inagosi qui a présidé cette cérémonie, a exprimé sa satisfaction pour la signature de cet accord qui, selon elle, devrait concourir à la prévention et la prise en charge de qualité, afin de répondre aux violences sexuelles dont sont victimes les femmes et les filles congolaises.

Par ailleurs, Mme Inagosi a promis d'accorder beaucoup d'attention à ce projet, afin qu'il puisse apporter des résultats escomptés pour aider les populations congolaises en général et celles de l'Est de la République démocratique du Congo en particulier. Car, celles-ci souffrent énormément des violences sexuelles à la suite des conflits armés à répétition dans cette partie de la République.

Geneviève Inagosi a, en outre, exhorté les deux parties signataires de l'accord à une meilleure coordination au niveau national. Financé par la Banque mondiale pour un coût de l'ordre de 1 027 000 dollars américains, ce projet sera exécuté par le PARSS et devra couvrir 84 zones de santé de cinq provinces ci-après : Kinshasa, Bandundu, Maniema, Katanga, Equateur.

De son côté, le coordinateur national du PARSS, le Dr Jacques Wangata, a salué le financement de ce projet qui va soutenir l'action du gouvernement dans la lutte contre les violences sexuelles. Il a également plaidé en direction des bailleurs de fonds pour que ce projet, d'une durée de huit mois, soit élargi aux autres populations de l'Est de la République démocratique du Congo.

Le représentant intérimaire de l'UNFPA, Keita Ohashi, a, quant à lui, révélé que sa structure va s'occuper de la sensibilisation des populations.